

Liste des Marchés conclus par la commune de PLEUVEN en 2012

(Obligation prévue à l'article 133 - ancien Code des Marchés publics)

Marchés de TRAVAUX			
Tranche de 20 000,00 € HT à 89 999,99 € HT			
Objet du Marché	Date du Marché	Nom de l'Attributaire	CP
Réparation toiture de l'église	14/10/2011	LE LANN	29500
Tranche de 90 000,00 € HT à 5 224 999,99 € HT			
Objet du Marché	Date du Marché	Nom de l'Attributaire	CP
Programme de voirie 2012	12/01/2012	EUROVIA	29000
Tranche de 5 225 000,00 € HT et plus			
Objet du Marché	Date du Marché	Nom de l'Attributaire	CP

Marchés de FOURNITURES			
Tranche de 20 000,00 € HT à 89 999,99 € HT			
Objet du Marché	Date du Marché	Nom de l'Attributaire	CP
Tranche de 90 000,00 € HT à 208 999,99 € HT			
Objet du Marché	Date du Marché	Nom de l'Attributaire	CP
Tranche de 209 000,00 € HT et plus			
Objet du Marché	Date du Marché	Nom de l'Attributaire	CP

Marchés de SERVICES

Tranche de 20 000,00 € HT à 89 999,99 € HT		
Objet du Marché	Date du Marché	Nom de l'Attributaire
CP		
Tranche de 90 000,00 € HT à 208 999,99 € HT		
Objet du Marché	Date du Marché	Nom de l'Attributaire
CP		
Tranche de 209 000,00 € HT et plus		
Objet du Marché	Date du Marché	Nom de l'Attributaire
CP		

Réf.

- Arrêté du 8/12/2006 pris en application de l'article 133 du code des marchés publics et relatif à la liste des marchés conclus l'année précédente par les pouvoirs adjudicateurs (NOR : ECOM0620016A – publié au JO du 17/12/2006)
- Arrêté du 26/12/2007 pris en application de l'article 133 du code des marchés publics et relatif à la liste des marchés conclus l'année précédente par les pouvoirs adjudicateurs et les entités adjudicatrices (NOR : ECEM0771089A publié au JO du 29/12/2007)
- Arrêté du 10/03/2009 modifiant l'arrêté du 26 décembre 2007 pris en application de l'article 133 du code des marchés publics et relatif à la liste des marchés conclus l'année précédente par les pouvoirs adjudicateurs et les entités adjudicatrices (NOR: ECEM0904662A publié au JO du 18/03/2009)
- Arrêté du 21 juillet 2011 pris en application de l'article 133 du code des marchés publics et relatif à la liste des marchés conclus l'année précédente par les pouvoirs adjudicateurs et les entités adjudicatrices
- Décret N°2013-1259 du 27 décembre 2013